

CONSEILLER.ÈRE DE GESTION

Apprenez-en plus sur les métiers autour des produits laitiers



DÉCOUVREZ LE MÉTIER DE CONSEILLER.ÈRE DE GESTION

Le conseiller de gestion aide les agriculteurs et les éleveurs à gérer les différents aspects de leur entreprise. Il a des connaissances en économie et fiscalité des entreprises.

DESCRIPTIF DU MÉTIER

Dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage, le conseiller de gestion est un professionnel dévoué qui offre diverses prestations aux agriculteurs et éleveurs. Tête pensante et organisationnelle, il endosse le costume de personne avisée pour donner la conduite à suivre en matière d'organisation, de gestion et de mise en œuvre des projets au sein des entreprises agricoles.

Homme à tout faire, le conseiller de gestion est capable de résoudre la plupart des problèmes organisationnels, structurels, relationnels et techniques rencontrés par les exploitants agricoles.

Le fonctionnement d'une entreprise agricole repose sur plusieurs piliers. La bonne maîtrise desdits piliers est un gage de réussite et de bonne croissance. Ne pouvant pas être sur tous les fronts, les agriculteurs et éleveurs ont besoin d'un guide pour les aider à gérer les différents aspects de leur entreprise.

Ainsi, le conseiller de gestion revêt ce rôle d'expert et de personne ressource. Les activités et missions qu'il effectue convergent à la réussite de ce pari.

Dans cet article, nous nous intéressons à la fonction de conseiller de gestion, ses implications, les qualités requises pour y réussir et les formations adaptées pour accéder à un tel poste.

LE CONSEILLER DE GESTION : QUI EST-CE ?

Le conseiller de gestion est un travailleur salarié qui exerce dans les centres de gestion, les banques et les services à l'agriculture. Même s'il travaille souvent dans les quatre coins d'un bureau ou d'une agence, le conseiller de gestion effectue des déplacements sur le terrain de temps en temps.

Autonome, il organise son emploi du temps à son gré. Toutefois, le conseiller de gestion travaille sous la responsabilité d'un directeur d'agence ou d'un chef de service.

Comme tout travailleur salarié ou pigiste, le conseiller de gestion doit s'occuper d'un certain nombre de tâches spécifiques à sa fonction. Concrètement, quelles sont les activités menées par le conseiller de gestion dans le cadre de sa fonction ?

QUE FAIT LE CONSEILLER DE GESTION ?

Lorsqu'on jette un œil sur les attributions du conseiller de gestion, le moins que l'on puisse dire de lui, c'est qu'il est multitâche. Toutefois, il est possible de résumer les interventions du conseiller de gestion en deux grandes catégories.

En premier lieu, le conseiller de gestion est **chargé de faire des diagnostics techniques et d'opiner sur les orientations stratégiques des entreprises agricoles**. Pour remplir cette mission cruciale, il effectue plusieurs tâches ou actions à savoir :

- Réaliser un audit de l'entreprise et commanditer plusieurs études spécifiques à la gestion globale de l'exploitation et aux aspects économiques ou financiers (Études Prévisionnelles d'Installation et Plans d'Amélioration du Matériel par exemple...);
- Veiller à la supervision et au contrôle de la comptabilité ;
- Effectuer régulièrement et au temps convenu les déclarations fiscales et sociales de l'entreprise ;
- Élaborer et proposer des mesures ou actions à caractère préventif en matière de gestion des affaires courantes ;
- Fournir des conseils avisés et utiles aux exploitants agricoles en matière de production, de diversification des cultures, de politique commerciale, patrimoniale ou environnementale ;
- Apporter les contributions nécessaires pour aider les fermiers et agriculteurs à structurer convenablement leurs différents projets ;
- Se mettre à l'affût des évolutions réglementaires, scientifiques, technologiques ou économiques afin de montrer la conduite à suivre aux entreprises ;
- Former les éleveurs et agriculteurs sur les différentes attitudes à tenir en vue d'optimiser la productivité et le rendement de leur exploitation ;

En deuxième lieu, le conseiller de gestion **porte la responsabilité de s'impliquer dans les activités organisationnelles et relationnelles des entreprises agricoles qu'il suit et accompagne**. De même, il se doit de s'intéresser et de s'investir activement dans la démarche marketing ou encore l'aspect commercial. Pour ce faire, le conseiller de gestion doit entre autres :

- Se prononcer en interne sur les dossiers en cours de traitement et les projets naissants ou en cours d'exécution. Personne ressource, il partage ses informations et expériences afin d'éclairer la lanterne des exploitants agricoles ;
- Prendre part aux sessions ou réunions des différentes commissions ou agences agricoles chargées d'étudier et de valider les différents projets élaborés par les entreprises ;
- Participer régulièrement à des séminaires, groupes de travail, colloques ou séances de formation en vue d'acquérir les connaissances nécessaires pour proposer l'introduction de nouveaux produits et services ;
- Trouver les moyens et mécanismes pour rendre effectif le recouvrement des créances dues aux exploitants agricoles ;
- Veiller scrupuleusement à l'évolution du chiffre d'affaires de l'entreprise et faire des propositions pertinentes si cela est nécessaire.





AUTRES APPELLATIONS

→ Conseiller d'entreprise



LES FORMATIONS QUI MÈNENT À CE MÉTIER

L'accès à la fonction de conseiller de gestion est soumis à la suivie d'une formation spécifique et l'obtention d'un diplôme ou d'un titre professionnel.

En général, voici les diplômes ou formations requis pour devenir conseiller de gestion :

- Licence professionnelle en **management des organisations agricoles** ;
- Diplôme d'Ingénieur Agro-alimentaire ;
- Diplôme d'Ingénieur agronome ;
- Diplôme de 2^e et 3^e cycle dans les filières "**économie**" ou "**gestion**" ;
- Diplôme ou titre professionnel en **Gestion Exploitation Agricole**.



SAVOIR-FAIRE & SAVOIR-ÊTRE

Ne devient pas conseiller de gestion qui veut, mais qui possède les compétences et les qualités nécessaires.

En ce qui concerne l'aspect du savoir-faire, le conseiller de gestion doit :

- Avoir des connaissances générales en économie et fiscalité des entreprises ;
- Être un as dans le domaine de la gestion d'entreprise industrielle ou agricole ;
- Avoir des compétences en management et en mentorat ;
- Être un fin connaisseur des outils bureautiques et informatiques.

Toutefois, même si vous disposez de toutes les connaissances pratiques précédemment citées, vous n'êtes pas assuré de faire un bon conseiller de gestion. En effet, vous devez faire preuve de plusieurs qualités afin de mieux vous en sortir :

- Avoir le sens de l'organisation et du coaching ;
- Être diplomate et avisé ;
- Savoir s'exprimer en fonction de ses interlocuteurs ;
- Avoir l'esprit d'écoute, d'analyse et de synthèse.

Pour finir, le bon conseiller de gestion doit savoir organiser et animer une réunion avec leadership et éloquence.